Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20171127-091117-4-DE
Date de télétransmission : 27/11/2017
Date de réception préfecture : 27/11/2017

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MUSEE PROMENADE MARLY-LE-ROI / LOUVECIENNES

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 9 novembre 2017

PUBLIE LE : 27 novembre 2017

Délibération n°091117-4 : Admission en non-valeur des produits irrécouvrables de l'année 2016

L'an deux mille dix-sept, le neuf novembre à vingt heures quinze, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade Marly Le Roi - Louveciennes, dûment convoqué par le Président le deux novembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2017

Présents

LOUVECIENNES
Philippe DELARUE, 1ER VICE PRESIDENT
Jean-Philippe SCHWEITZER, DELEGUE TITULAIRE
Lydérick WATINE, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI
Jean-François PERRAULT, PRESIDENT
Stéphanie THIEYRE, 2EME VICE PRESIDENTE
Hubert POTHELET, DELEGUE TITULAIRE
Claudia PICON, DELEGUEE TITULAIRE

Absents excusés

LOUVECIENNES
Laurent FAULLIMMEL, DELEGUE TITULAIRE

Nombre de communes	:	**2**
QUORUM	:	**5**
Délégués présents	:	***7***
Délégués comptant pour le vote	:	***7***

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20171127-091117-4-DE
Date de télétransmission : 27/11/2017
Date de réception préfecture : 27/11/2017

SI MUSEE PROMENADE / CS–091117-4

OBJET : ADMISSION EN NON-VALEUR DES PRODUITS IRRECOUVRABLES DE L'ANNEE 2016

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU l'instruction comptable et budgétaire M14 ;

CONSIDERANT les propositions faites par Monsieur le Trésorier Principal de Saint-Germain-en-Laye qui propose d'admettre en non-valeur les titres émis entre 2016 pour lesquels la mise en recouvrement s'avère impossible et dont le montant global s'élève à 100,00 € ;

CONSIDERANT que le détail de ces titres figurent dans le tableau annexé à la présente délibération.

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DECIDE, d'admettre en non-valeur le seul titre émis en 2016 dont le montant total s'élève à la somme de 100,00 €.

DIT, que les crédits nécessaires ont été inscrits en dépense au budget 2017, au compte 6541, chapitre 65.

Fait à Marly-le-Roi, le 27 NOV. 2017

Transmis en Préfecture et affiché le 27 NOV. 2017

Pour Extrait Conforme

Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal

EDITION HELIOS
Présentation en non valeurs
arrêtée à la date du 08/09/2017
078028 TRES. ST-GERMAIN-EN-LAYE COLL. LOCALES
36300 - SIVU MUSEE PROMENADE MARLY

Exercice 2017												
Numéro de la liste 2640360511												
1 pièces présentes pour un total de		100 €										
Catégories et natures juridiques de débiteurs				Personne morale de droit privé								
				Société			1 Pièce pour	100 €				
Catégories de produits				Autres produits exceptionnels			1 Pièce pour	100 €				
Motifs de présentation				NPAI et demande renseignement négative			1 Pièce pour	100 €				
Tranches de montant				Inférieur strictement à 100 €			0 Pièce pour	0 €				
				Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000 €			1 Pièce pour	100 €				
				Supérieur ou égal à 1000 € et inférieur strictement à 5000 €			0 Pièce pour	0 €				
				Supérieur ou égal à 5000 €			0 Pièce pour	0 €				
Exercice de P.E.C						2016	1 Pièce pour	100 €				
Nature Juridique		Exercice pièce	Référence de la pièce		N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Code Service	Nom du redevable	Objet pièce	Etab. Geo	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Société		2016	T-5617788-020					EDITIONS COHEN ET COHEN	107		100 €	NPAI et demande renseignement négative
TOTAL	100 €											

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20171127-091117-4-DE
Date de télétransmission : 27/11/2017
Date de réception préfecture : 27/11/2017